

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 février 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 février 2015

2015 V 4 G Vœu relatif à la création de centres d'accueil, de conseil et d'information sur les infections au VIH.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Considérant que l'infection au VIH perdure et crée toujours de trop nombreuses victimes ;

Considérant l'importance de faciliter l'information du plus large public possible ;

Considérant l'utilité du réseau associatif dans l'information et la prévention ;

Considérant le rôle de l'Assistance publique Hôpitaux de Paris ;

Considérant que l'AP-HP compte plusieurs CDAG CIDDIST (Cochin-Tarnier, Fernand Widal, Saint-Louis, Saint-Antoine, la Pitié-Salpêtrière, Bichat) et conduit dans ce cadre des actions de prévention et de dépistage, en coordination avec le Ville de Paris et les acteurs associatifs ;

Considérant que ces CDAG CIDDIST interviennent en complément des centres municipaux et associatifs (Le Figuier, la Croix-Rouge, Fournier, Ridder, Belleville) ;

Considérant que la relation à la maladie a évolué ;

Considérant que les modes de contamination ont eux aussi évolué ;

Considérant qu'il faut donc prendre en compte les nouveaux comportements, s'intéresser aux modes et aux lieux de contamination pour mener des actions de prévention efficaces ;

Sur proposition de M. Bernard DEBRE, M. Christian HONORÉ, Mme Dominique STOPPA-LYONNET, M. Pierre-Yves BOURNAZEL et des élus du groupe UMP,

Emet le vœu que :

L'AP-HP s'inscrive dans la réforme des CDAG-CIDDIST, qui doit voir la création des Centres gratuits de dépistage et de diagnostics (CGIDD) permettant une réponse plus large et remplissant une mission de conseil et d'information sur les infections VIH.